

## AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a pris acte de l'engagement écrit par lequel Claude Bourgeois (ex-membre no 25013) a consenti à limiter ses activités professionnelles dans les domaines de l'électricité du bâtiment, de la mécanique du bâtiment et de la protection incendie.

Monsieur Bourgeois, dont le domicile professionnel était situé à Laval, province de Québec, s'est engagé à ne plus exercer dans ce domaine le 12 avril 2010. Depuis cette date, il n'est plus autorisé à y exercer des activités.

